

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/07/2025 - 16587 - 2007 B 01615 - 408 231 447 - AMT

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 21 JUL. 2025 Numéro: 16581

AMT

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS**

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2024 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 2 593 471.74 Euros (Deux Millions cinq cent cinq cent quatre-vingt-treize Mille quatre cent soixante et onze Euros et 74 Cts).

L'assemblée générale prend acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice, clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 36 915 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2 593 471.74 Euros
- Dividendes 1 700 000.00 Euros
- Report à nouveau 893 471.74 Euros

Soit un dividende de 111.47 Euros par Action.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 %.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :



Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023 :	1.900.000.00 €		
31 décembre 2022 :	1.800 000.00 €		
31 décembre 2021 :	1.800 000.00 €		

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décide de porter la rémunération pour l'exercice 2025 de Christian Accorsi entre 180 000 Euros et 200 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois.

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, du régime de la Caisse des congés payés.

L'assemblée générale décide, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2025 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 35.000 Euros (Trente-cinq mille Euros).



AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 Juin et à 10 heures 45, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- SAS CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 13 725 actions
- Christian Accorsi, propriétaire de 1 action
- Alexandre Bargetton, propriétaire de 762 actions
- Carole Poncet, propriétaire de 762 actions.

Total égal au nombre d'actions composant le capital 15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes et l'accusé réception,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts
- Le rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024,
- L'apport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés à compter de la convocation de l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 et sur les conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
- Approbation des dépenses visées à l'Article 39-4 du code général des impôts
- Approbation des desdits comptes et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Rémunération du Directeur de production,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2024 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 2 593 471.74 Euros (Deux Millions cinq cent cinq cent quatre-vingt-treize Mille quatre cent soixante et onze Euros et 74 Cts).

L'assemblée générale prend acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice, clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 36 915 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2 593 471.74 Euros
- Dividendes 1 700 000.00 Euros
- Report à nouveau 893 471.74 Euros







Soit un dividende de 111.47 Euros par Action.
Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 %.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023 :	1.900.000.00 €		
31 décembre 2022 :	1.800 000.00 €		
31 décembre 2021 :	1.800 000.00 €		

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décide de porter la rémunération pour l'exercice 2025 de Christian Accorsi entre 180 000 Euros et 200 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois.

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, du régime de la Caisse des congés payés.

AB WP P

L'assemblée générale décide, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

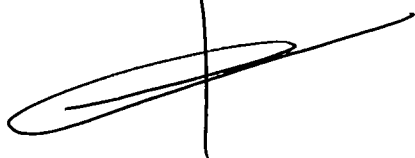
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2025 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 35.000 Euros (Trente-cinq mille Euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 00 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

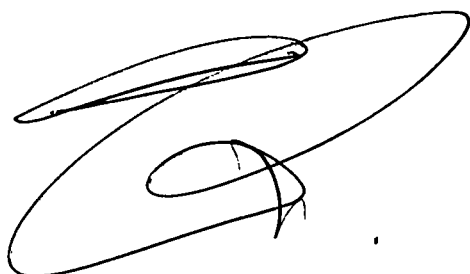
Christian ACCORSI
Pour SAS CAP

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line through it.

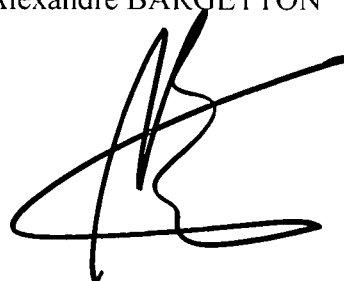
Christian ACCORSI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line through it.

Carole PONCET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line through it.

Alexandre BARGETTON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' with a vertical line through it.

AMT
SCSC
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
SCSC
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
SCSC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

SCSC

E X E R C I C E 2 0 2 4
1^{er} janvier - 31 décembre
=====

AMT
⌘⌘⌘
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
⌘⌘⌘
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
⌘⌘⌘

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
⌘⌘⌘

EXERCICE 2024
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
⌘⌘⌘

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **AMT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 23 juin 2025

Pour la Société Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 365	8 365		(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 365	8 365		(0)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	64 605	11 392	15 192
Installations techniques, matériel et outillage industriel	188 230	159 178	29 052	33 263
Autres immobilisations corporelles	1 345 779	982 675	363 103	250 698
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 610 085	1 206 458	403 627	299 232
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	96 973		96 973	108 992
Autres immobilisations financières	46 818		46 818	42 852
TOTAL immobilisations financières :	143 790		143 790	151 844
ACTIF IMMOBILISÉ	1 762 240	1 214 823	547 417	451 076

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	15 521		15 521	293
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	15 521		15 521	293
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 475 872	24 150	4 451 721	5 037 016
Autres créances	611 983		611 983	572 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 087 855	24 150	5 063 704	5 609 823
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 407 398	41 000	16 366 398	13 431 500
Disponibilités	4 447 932		4 447 932	6 785 006
Charges constatées d'avance	62 143		62 143	109 276
TOTAL disponibilités et divers :	20 917 474	41 000	20 876 474	20 325 782
ACTIF CIRCULANT	26 020 849	65 150	25 955 699	25 935 898

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	27 783 089	1 279 973	26 503 116	26 386 974
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 606 521	8 975 594
Résultat de l'exercice	2 593 472	3 530 927
TOTAL situation nette :	14 249 993	13 556 521
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	14 249 993	13 556 521

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	2 913 814	2 304 993
Provisions pour charges	49 473	49 473
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 963 287	2 354 466

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 857	2 770
TOTAL dettes financières :	2 857	2 770
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 087 233	6 711 721
Dettes fiscales et sociales	2 086 200	2 325 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	861 462	795 048
TOTAL dettes diverses :	9 034 896	9 831 918
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	252 083	641 300
DETTES	9 289 836	10 475 987

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	26 503 116	26 386 974
----------------------	-------------------	-------------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Première Partie)

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 542 636		23 542 636	29 674 472
Chiffres d'affaires nets	23 542 636		23 542 636	29 674 472
Production stockée			15 228	(11 051)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				7 014
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			25 476	32 915
Autres produits			363	97
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 583 702	29 703 447
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 556 361	2 268 793
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			14 228 743	18 694 091
TOTAL charges externes :			16 785 104	20 962 884
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(113 977)	339 364
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 054 477	2 016 804
Charges sociales			1 297 431	1 247 128
TOTAL charges de personnel :			3 351 908	3 263 932
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 515	136 958
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 467
Dotations aux provisions pour risques et charges			629 920	719 076
TOTAL dotations d'exploitation :			776 435	857 501
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			19 601	22 897
CHARGES D'EXPLOITATION			20 819 071	25 446 578
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 764 631	4 256 869

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 764 631	4 256 869
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	99	123
Autres intérêts et produits assimilés	643 029	292 877
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 000	22 314
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	673 128	315 314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		71 000
Intérêts et charges assimilées	8 996	14 728
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 996	85 728
RÉSULTAT FINANCIER	664 132	229 585
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 428 764	4 486 454
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 897	47 042
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 211	814
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	63 107	47 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 984	3 878
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(33 312)	37 054
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	(31 328)	40 932
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	94 435	6 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	929 727	962 452
TOTAL DES PRODUITS	24 319 937	30 066 618
TOTAL DES CHARGES	21 726 466	26 535 691
BÉNÉFICE OU PERTE	2 593 472	3 530 927

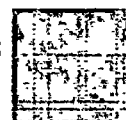
Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Annexe



Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 90 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 26 503 116 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 2 593 472 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2024, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 3 600 euros.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014- 03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Feubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 112 092 euros au 31/12/2024.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Immobilisations

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	8 784		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	173 868		20 268
Installations générales, agencements et divers	458 401		14 000
Matériel de transport	717 431		204 962
Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 297		12 483
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 523 073		251 713
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	151 844		20 294
TOTAL immobilisations financières :	151 844		20 294
TOTAL GÉNÉRAL	1 683 701		272 007

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		419	8 365	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		419	8 365	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Inst. techn., matériel et out. industriels		5 906	188 230	
Inst. générales, agencements et divers		8 975	463 426	
Matériel de transport		138 544	783 849	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		11 276	98 504	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		164 701	1 610 085	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		28 347	143 790	
TOTAL immobilisations financières :		28 347	143 790	
TOTAL GÉNÉRAL		193 467	1 762 240	

Amortissements

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	8 784		419	8 365
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784		419	8 365
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 281	392		6 673
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	54 524	3 407		57 932
Installations techn. et outillage industriel	140 606	23 674	5 102	159 178
Inst. générales, agencements et divers	432 624	6 691	8 974	430 340
Matériel de transport	513 065	97 762	138 533	472 283
Mat. de bureau, informatique et mobil.	76 741	14 587	11 276	80 052
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 223 841	146 515	163 885	1 206 458

TOTAL GÉNÉRAL	1 232 625	146 515	164 304	1 214 823
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	23 674		
Installations générales, agencements et divers	6 691		
Matériel de transport	97 762		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 587		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	146 515		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	146 515		
----------------------	----------------	--	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 22000 CHÂRTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	1 730 946	629 920	21 099	2 339 767
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	623 520			623 520
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 354 466	629 920	21 099	2 963 287

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	25 850		1 700	24 150
Autres provisions pour dépréciation	71 000		30 000	41 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	96 850		31 700	65 150

TOTAL GÉNÉRAL	2 451 316	629 920	52 799	3 028 437
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARENTRES
Tél: 02 37 35 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	96 973		96 973
Autres immobilisations financières	46 818		46 818
TOTAL de l'actif immobilisé :	143 790		143 790
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	28 889		28 889
Autres créances clients	4 446 982	4 446 982	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices	38 688	38 688	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	532 323	532 323	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 042	5 042	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	35 929	35 929	
TOTAL de l'actif circulant :	5 087 855	5 058 965	28 889
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	62 143	62 143	

TOTAL GÉNÉRAL	5 293 788	5 121 108	172 680
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 550		2 550	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 087 233	6 087 233		
Personnel et comptes rattachés	97 122	97 122		
Sécurité sociale et autres organismes	305 569	305 569		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 636 230	1 636 230		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 842	42 842		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	307	307		
Autres dettes	861 462	861 462		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	252 083	252 083		

TOTAL GÉNÉRAL	9 285 399	9 282 849	2 550	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 511 228
Dettes fiscales et sociales	105 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	861 462
TOTAL	4 478 227

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Fautourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Produits à Recevoir

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	5 042
TOTAL	5 042

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Fauconnier - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 35 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	62 143	252 083
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	62 143	252 083

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du

01/01/24

au 31/12/24

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS DES CESSION DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	28 167	
TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 211	
PRODUITS EXCEPTIONNELS - JURIDIQUE	876	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 854	

TOTAL	59 108	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AMENDES FISCALES	284	
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 700	
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES - IMMOBILISATIONS CORP	804	
FRAIS IRREPETIBLES	(34 116)	

TOTAL	(31 328)	
-------	----------	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morcl.fr

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Impôts
Résultat courant	3 428 480	904 732
Résultat exceptionnel (hors participation)	94 719	24 995
Résultat comptable (hors participation)	3 523 199	929 727

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

AMT

Taux prévisionnel d'imposition :

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Conseil

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARENTES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers	20	
TOTAL	54	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 43 174 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 3 644 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 15 895 176 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 6 502 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 7 392 676 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros ;
- Intérêts courus pour une valeur comptable de 512 222 euros.

La dépréciation des VMP de 71 000 euros constatée au 31/12/2023 a été diminuée de 30 000 euros au cours de l'exercice 2024, donnant une dépréciation de 41 000 euros au 31/12/2024.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2024 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 2 339 767 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 49 473 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 200 euros.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 64 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000			500 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	8 975 594	1 630 927		10 606 521
Résultat de l'exercice	3 530 927	2 593 472	3 530 927	2 593 472
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	13 556 521	4 224 399	3 530 927	14 249 993

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 35 50 04 Fax: 02 37 35 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
TRAVAUX	22 922 271
PRESTATIONS DE SERVICES	65 571
ACTIVITES ANNEXES	554 794

TOTAL	23 542 635
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	23 542 635

TOTAL	23 542 635
-------	------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Emplois et Ressources

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 287 068	4 397 552
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	(419)	(1 447)	Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles	87 012	104 329	- incorporelles		
- immobilisations financières	(8 053)	(25 377)	- corporelles	28 167	9 584
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports		
Remboursem. dettes financières			- autres capitaux propres	1 630 927	1 046 671
			Augmentation dettes financières		1 050
TOTAL DES EMPLOIS	78 539	77 506	TOTAL DES RESSOURCES	4 946 162	5 454 858

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	4 867 623	5 377 352	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		
--	-----------	-----------	---	--	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 59 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Autres informations

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2024.

4.2. Evénements postérieurs à la clôture

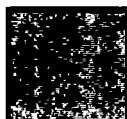
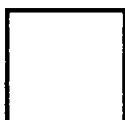
Néant.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

AMT

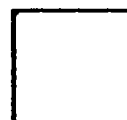
14 Voie Montavas

91320 Wissous



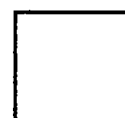
Comptes annuels

31/12/2024



Index

Bilan.....	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (Première Partie) ..	6
Compte de Résultat (Seconde Partie) ..	7
Annexe.....	8
Présentation de la société et faits marquants de l'exercice.....	9
Principes, règles et méthodes comptables	10
Immobilisations	14
Amortissements.....	15
Provisions Inscrites au Bilan	16
Etat des Echéances des Créances et des Dettes	17
Charges à Payer	18
Produits à recevoir	19
Charges et Produits Constatés d'Avance	20
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles.	21
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices	22
Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts	23
Effectif Moyen.....	24
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	25
Composition du Capital Social.....	26
Tableau de variation des capitaux propres	27
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.....	28
Emplois et ressources	29
Autres informations.. ..	30



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 365	8 365		(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 365	8 365		(0)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	64 605	11 392	15 192
Installations techniques, matériel et outillage industriel	188 230	159 178	29 052	33 263
Autres immobilisations corporelles	1 345 779	982 675	363 103	250 698
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 610 085	1 206 458	403 627	299 232
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations ,				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	96 973		96 973	108 992
Autres immobilisations financières	46 818		46 818	42 852
TOTAL immobilisations financières :	143 790		143 790	151 844
ACTIF IMMOBILISÉ	1 762 240	1 214 823	547 417	451 076
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	15 521		15 521	293
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	15 521		15 521	293
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 475 872	24 150	4 451 721	5 037 016
Autres créances	611 983		611 983	572 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 087 855	24 150	5 063 704	5 609 823
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 407 398	41 000	16 366 398	13 431 500
Disponibilités	4 447 932		4 447 932	6 785 006
Charges constatées d'avance	62 143		62 143	109 276
TOTAL disponibilités et divers :	20 917 474	41 000	20 876 474	20 325 782
ACTIF CIRCULANT	26 020 849	65 150	25 955 699	25 935 898
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	27 783 089	1 279 973	26 503 116	26 386 974

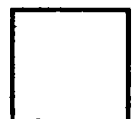
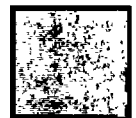
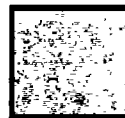
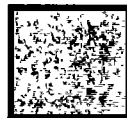
Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 606 521	8 975 594
Résultat de l'exercice	2 593 472	3 530 927
TOTAL situation nette :	14 249 993	13 556 521
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	14 249 993	13 556 521
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 913 814	2 304 993
Provisions pour charges	49 473	49 473
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 963 287	2 354 466
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 857	2 770
TOTAL dettes financières :	2 857	2 770
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 087 233	6 711 721
Dettes fiscales et sociales	2 086 200	2 325 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	861 462	795 048
TOTAL dettes diverses :	9 034 896	9 831 918
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	252 083	641 300
DETTES	9 289 836	10 475 987
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	26 503 116	26 386 974

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 542 636		23 542 636	29 674 472
Chiffres d'affaires nets	23 542 636		23 542 636	29 674 472
Production stockée			15 228	(11 051)
Production immobilisée				7 014
Subventions d'exploitation				32 915
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			25 476	97
Autres produits			363	
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 583 702	29 703 447
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 556 361	2 268 793
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			14 228 743	18 694 091
TOTAL charges externes :			16 785 104	20 962 884
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(113 977)	339 364
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 054 477	2 016 804
Charges sociales			1 297 431	1 247 128
TOTAL charges de personnel :			3 351 908	3 263 932
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 515	136 958
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 467
Dotations aux provisions pour risques et charges			629 920	719 076
TOTAL dotations d'exploitation :			776 435	857 501
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			19 601	22 897
CHARGES D'EXPLOITATION			20 819 071	25 446 578
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 764 631	4 256 869

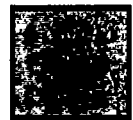
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 764 631	4 256 869
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	99	123
Autres intérêts et produits assimilés	643 029	292 877
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 000	22 314
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	673 128	315 314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		71 000
Intérêts et charges assimilées	8 996	14 728
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 996	85 728
RÉSULTAT FINANCIER	664 132	229 585
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 428 764	4 486 454
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	58 897	47 042
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 211	814
	63 107	47 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 984	3 878
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(33 312)	37 054
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	(31 328)	40 932
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	94 435	6 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	929 727	962 452
TOTAL DES PRODUITS	24 319 937	30 066 618
TOTAL DES CHARGES	21 726 466	26 535 691
BÉNÉFICE OU PERTE	2 593 472	3 530 927

Annexe



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 90 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 26 503 116 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 2 593 472 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2024, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 3 600 euros.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014- 03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 117 330 euros au 31/12/2024.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	8 784		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	173 868		20 268
Installations générales, agencements et divers	458 401		14 000
Matériel de transport	717 431		204 962
Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 297		12 483
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 523 073		251 713
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	151 844		20 294
TOTAL immobilisations financières :	151 844		20 294
TOTAL GÉNÉRAL	1 683 701		272 007

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		419	8 365	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		419	8 365	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		5 906	188 230	
Inst. générales, agencements et divers		8 975	463 426	
Matériel de transport		138 544	783 849	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		11 276	98 504	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		164 701	1 610 085	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		28 347	143 790	
TOTAL immobilisations financières :		28 347	143 790	
TOTAL GÉNÉRAL		193 467	1 762 240	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	8 784		419	8 365
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784		419	8 365
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 281	392		6 673
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	54 524	3 407		57 932
Installations techn. et outillage industriel	140 606	23 674	5 102	159 178
Inst. générales, agencements et divers	432 624	6 691	8 974	430 340
Matériel de transport	513 065	97 762	138 533	472 283
Mat. de bureau, informatique et mobil.	76 741	14 587	11 276	80 052
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 223 841	146 515	163 885	1 206 458

TOTAL GÉNÉRAL	1 232 625	146 515	164 304	1 214 823
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	23 674		
Installations générales, agencements et divers	6 691		
Matériel de transport	97 762		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 587		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	146 515		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	146 515		
----------------------	----------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 730 946 623 520	629 920	21 099	2 339 767 623 520
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 354 466	629 920	21 099	2 963 287

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 25 850 71 000		 1 700 30 000	 24 150 41 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	96 850		31 700	65 150

TOTAL GÉNÉRAL	2 451 316	629 920	52 799	3 028 437
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	96 973		96 973
Autres immobilisations financières	46 818		46 818
TOTAL de l'actif immobilisé :	143 790		143 790
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	28 889		28 889
Autres créances clients	4 446 982	4 446 982	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices	38 688	38 688	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	532 323	532 323	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 042	5 042	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	35 929	35 929	
TOTAL de l'actif circulant :	5 087 855	5 058 965	28 889
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	62 143	62 143	

TOTAL GÉNÉRAL	5 293 788	5 121 108	172 680
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 550		2 550	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 087 233	6 087 233		
Personnel et comptes rattachés	97 122	97 122		
Sécurité sociale et autres organismes	305 569	305 569		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 636 230	1 636 230		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 842	42 842		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	307	307		
Autres dettes	861 462	861 462		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	252 083	252 083		

TOTAL GÉNÉRAL	9 285 399	9 282 849	2 550	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 511 228
Dettes fiscales et sociales	105 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	861 462
TOTAL	4 478 227

Produits à Recevoir

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	5 042
TOTAL	5 042

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	62 143	252 083
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	62 143	252 083

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT Période du 01/01/24 au 31/12/24

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS DES CESSION DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	28 167	
TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 211	
PRODUITS EXCEPTIONNELS - JURIDIQUE	876	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 854	

TOTAL	59 108	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AMENDES FISCALES	284	
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 700	
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES - IMMOBILISATIONS CORP	804	
FRAIS IRREPETIBLES	(34 116)	

TOTAL	(31 328)	
-------	----------	--

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 428 480	904 732
Résultat exceptionnel (hors participation)	94 719	24 995
Résultat comptable (hors participation)	3 523 199	929 727

AMT

Taux prévisionnel d'imposition :

	TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
--	--------------------------	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	569 087
-----------------------	---------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers	20	
TOTAL	54	

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 43 174 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 3 644 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 15 895 176 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 6 502 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 7 392 676 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros ;
- Intérêts courus pour une valeur comptable de 512 222 euros

La dépréciation des VMP de 71 000 euros constatée au 31/12/2023 a été diminuée de 30 000 euros au cours de l'exercice 2024, donnant une dépréciation de 41 000 euros au 31/12/2024

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2024 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 2 339 767 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 49 473 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 200 euros.

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000			500 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	8 975 594	1 630 927		10 606 521
Résultat de l'exercice	3 530 927	2 593 472	3 530 927	2 593 472
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	13 556 521	4 224 399	3 530 927	14 249 993

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
TRAVAUX	22 922 271
PRESTATIONS DE SERVICES	65 571
ACTIVITES ANNEXES	554 794

TOTAL	23 542 635
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	23 542 635

TOTAL	23 542 635
-------	------------

Emplois et Ressources

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 287 068	4 397 552
Acquisit. d'élém. actif immobilisé					
- immobilisations incorporelles	(419)	(1 447)	Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations corporelles	87 012	104 329	Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations financières	(8 053)	(25 377)	- incorporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			- corporelles	28 167	9 584
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Remboursem. dettes financières			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports	1 630 927	1 046 671
			- autres capitaux propres		1 050
			Augmentation dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	78 539	77 506	TOTAL DES RESSOURCES	4 946 162	5 454 858

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	4 867 623	5 377 352	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		
--	-----------	-----------	---	--	--

Autres informations

AMT

Période du 01/01/24 au 31/12/24

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2024.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.